

LICENCE ARTS DU SPECTACLE



PARCOURS CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CRÉATION ARTISTIQUE (CPES) - THÉÂTRE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Licence (Bac+3)

durée

3 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

180

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR HSS · Humanités et sciences
sociales
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

02 31 56 55 32
ufrhss.unicaen.fr

En 2021, l'Université de Caen et le Conservatoire & Orchestre de Caen ont conclu une convention de partenariat pédagogique pour favoriser les passerelles entre le département des arts du spectacle de l'Université et le département Théâtre du Conservatoire. Cette convention concerne au premier chef les étudiantes et les étudiants admis par concours dans la classe Théâtre du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur de la création artistique (CPES). Les étudiantes et étudiants de la CPES peuvent s'inscrire en parallèle dans le parcours Théâtre de la licence Arts du spectacle et obtenir une à deux années de licence par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). La promotion suit les enseignements délivrés au Conservatoire ; les modules théoriques de leur CPES sont assurés par les enseignants-chercheurs du département des Arts du spectacle de l'Université. Une commission pédagogique examine en fin d'année le parcours des étudiant.e.s de CPES et leur attribue les crédits nécessaires à la licence par VAE ou, dans certains cas, par l'évaluation d'un travail.

Cette convention permet aux jeunes comédiennes et comédiens de pouvoir poursuivre vers un master à l'Université de Caen ou de témoigner d'une équivalence entre leur formation au Conservatoire et une formation universitaire.

MÉTIERS VISÉS

- métiers de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant : jeu, mise en scène, écriture

COMPÉTENCES ACQUISES

Compétences disciplinaires académiques

- capacités d'analyse et de critique des œuvres anciennes et contemporaines
- capacités à expliciter et communiquer les principes de la création en cinéma ou en théâtre
- maîtrise des institutions et des circuits du monde artistique et culturel

Compétences préprofessionnelles

- pratique personnelle et collective des arts du spectacle (création, interprétation ou technique)
- capacités à concevoir et développer un projet en arts du spectacle dans sa dimension artistique ou administrative

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de leur CPES et en fonction de leur avancée dans la licence Arts du spectacle, les étudiant.e.s peuvent soit achever leur 3ème année de licence Arts du spectacle Parcours Théâtre, soit intégrer le Master Arts du spectacle Parcours Théâtre (par exemple avec la mention Écriture & Création).

S'ils ou elles ont réussi à intégrer une école supérieure de la création artistique, ils peuvent poursuivre au niveau master leurs études.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la CPES Théâtre du Conservatoire & Orchestre de Caen se font à la fois en classes hebdomadaires (jeu, danse, chant), et sous la forme de masterclasses avec des artistes invités. Pour plus de détails, se reporter à la fiche de cette formation sur le site du Conservatoire.

Les modules théoriques assurés sur deux ans par le département Arts du spectacle de l'Université de Caen sont les suivants :

- Accompagnement dramaturgique (2 modules)
- Culture théâtrale du XXe et du XXIe siècles : jouer, mettre en scène
- Culture théâtrale du XXe et du XXIe siècles : théâtre et autres arts
- Institutions et politiques culturelles
- Théâtre et cinéma

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Baccalauréat

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour bénéficier de cette convention, il faut être admis au concours d'entrée de la Classe Théâtre pour le Cycle Préparatoire d'Enseignement Supérieur proposé par le Conservatoire & Orchestre de Caen. Ce concours, qui, en 2023, aura lieu la première semaine de juillet, est organisé par le CRR de Caen ; il ne dépend pas de l'université de Caen.

Vous trouverez toutes les informations sur l'admission en CPES sur le site du Conservatoire & Orchestre de Caen.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

[Candidater à l'université de Caen Normandie.](#)